

## CQP



### Le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle)

est conçu par les professionnels de la branche sport.

Il en existe une quarantaine dont celui de « **Moniteur de tennis de table** ».

Il est le premier niveau de diplôme permettant d'enseigner le tennis de table contre rémunération dans la limite de 360 heures par an.

### Le CQP « Moniteur de tennis de table »

La FFTT a délégué pour former et valider les CQP « Moniteurs de tennis de table ».

Les compétences recherchées allient animation pour s'adapter aux différents publics et entraînement jusqu'au premier niveau de compétition.

Le CQP permettra également un allègement d'un module sur 4 dans le BP JEPS TT.

### Comment obtenir le Le CQP « Moniteur de tennis de table »

Le CQP est attribué par une commission nationale qui se réunit 2 fois par an en septembre et janvier et examine les dossiers des candidats.

Le candidat constitue son dossier selon les indications de la fiche FFTT « Dossier Certification » et l'envoi au CTS de la ligue.

Les dossiers des candidats doivent être déposés à la ligue 1 mois avant la date du jury.

Le Conseiller Technique Régional valide le dossier et l'envoie à la FFTT au moins 15 jours avant la date du jury.

A l'issue du jury national, la FFTT envoie un courrier au candidat pour l'informer de sa réussite ou non.

Une session de formation en centre est organisée par la Ligue  
du 17 au 21 juin 2019 à Voiron (ancien site du CREPS)  
Coût de la formation 640 euros (hors hébergement/restauration).  
Inscription en renvoyant la fiche + le chèque à la ligue avant le 17 mai 2019

Plus d'informations P Chantereau (CTS)  
p.chantereau@laura-tt.fr / 06.52.30.16.46